

Renseignements sur les entreprises

Entreprises: voici comment vérifier leur solvabilité

Un client passe une commande. Vous devez alors fixer les conditions de paiement. Mais quelles doivent être ces conditions? Pouvez-vous accorder un délai de paiement au client ou préférez-vous que le paiement se fasse par avance? Pour vous aider à prendre la bonne décision, nous vous proposons, à vous et à vos collaborateurs, de vérifier la solvabilité du client avant toute conclusion de marché.

Login Creditanet

Accès au login ▶

Vous n'avez pas encore de code d'accès? Inscrivez-vous gratuitement!

▶ [Demander un code d'accès](#)

Pour les marchés de petite taille (jusqu'à 5'000 francs), la vérification du crédit se fait avec des voyants. Ces voyants vous indiquent si vous pouvez accorder un délai de paiement au client (vert) ou s'il vaut mieux demander un paiement par avance (rouge). Vous pouvez également savoir si votre client paie ses factures et s'il ne fait pas l'objet de poursuites.

▼ [Exemple: Vérification des crédits de Credita SA \(PDF, 36 ko\)](#)

Pour les marchés plus importants (à partir de 5'000 francs), vous pouvez demander un rapport d'informations commerciales comprenant une recommandation de crédit et beaucoup d'autres informations. Il vous informe par exemple sur le chiffre d'affaires du client, sur le nombre de collaborateurs, sur le(s) propriétaire(s) de l'entreprise et sur les éventuelles participations.

▼ [Exemple: Rapport d'informations commerciales de Credita SA \(PDF, 53 ko\)](#)

Ou souhaitez-vous simplement savoir si votre client est inscrit au registre du commerce? Savez-vous par exemple si le directeur ou le propriétaire de la société exerce ou a exercé une activité dans d'autres domaines? Creditanet.ch vous permet de vérifier toutes ces informations, et ce gratuitement.

▼ [Exemple: Extrait actualisé du registre du commerce de Credita SA \(PDF, 32 ko\)](#)

▼ [Exemple: Liens actifs et inactifs de Marcel Ospel \(PDF, 145 ko\)](#)